



---

# *Fiche de renseignements*

---

L'influenza aviaire H5N1 hautement pathogène et les animaux de compagnie

## **Le virus H5N1 hautement pathogène peut-il infecter les animaux de compagnie?**

La souche asiatique H5N1 hautement pathogène de l'influenza aviaire dont la présence a été confirmée en Asie, en Afrique et en Europe peut frapper plusieurs espèces d'oiseaux d'élevage (poulets, dindons, cailles, pintades, etc.), ainsi que les oiseaux de compagnie et les oiseaux sauvages. Ce virus a également été dépisté chez un petit nombre d'espèces mammifères, dont les humains, les rats et les souris, les visons et les furets, les porcs, les chats et les chiens.

Cependant, un très petit nombre de cas d'influenza aviaire H5N1 ont été documentés chez des espèces non aviaires en dépit des éclosions d'envergure de ce virus dans le monde entier au cours des dernières années.

## **Comment le virus est-il transmis?**

On croit que la grande majorité des cas d'infection chez les humains ont découlé d'un contact direct et étroit avec des oiseaux infectés. Aucun cas documenté n'indique que la souche H5N1 de l'influenza aviaire peut être transmise d'un humain à un animal de compagnie.

Jusqu'ici, seulement des chats féraux infectés naturellement par le virus H5N1 ont été trouvés dans une région de l'Allemagne où il y a eu une éclosion importante chez les oiseaux sauvages en février 2006. On croit que ces chats ont été contaminés suite à la consommation d'oiseaux sauvages infectés. Des cas de mortalité ont aussi été signalés chez les chats durant les éclosions du virus H5N1 dans d'autres pays, mais aucune confirmation n'a été faite en laboratoire. Certains chats non domestiques (tigres et léopards) ont aussi contracté la maladie dans des zoos suite à la consommation de viande de volaille contaminée crue.

Des études sérologiques effectuées dans plusieurs pays asiatiques suggèrent que les chiens ont été exposés au virus. Une étude non publiée effectuée en 2005 par l'Institut national de santé animale à Bangkok a révélé que 160 des 629 chiens d'un village (25 %) avaient des anticorps contre la souche H5N1 de l'influenza aviaire. Aucun cas clinique du virus H5N1 n'a été signalé chez les chiens.

## **Les animaux infectés, tels que les chats, peuvent-ils transmettre le virus aux humains?**

L'Organisation mondiale de la santé animale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont confirmé la position de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publiée en février 2006, indiquant que « rien ne permet actuellement d'affirmer que les chats domestiques jouent un rôle dans le cycle de transmission des virus H5N1 ».

Selon les plus récentes données scientifiques, le risque de transmission de l'influenza aviaire d'un mammifère domestique à un humain est très faible, cependant, on encourage les propriétaires à prendre des mesures de précaution afin de se protéger et de protéger leurs animaux de compagnie. Les propriétaires d'animaux domestiques devraient communiquer avec leur vétérinaire s'ils ont des préoccupations concernant la santé de leurs animaux.

## **Les propriétaires d'animaux domestiques devraient-ils prendre des mesures de précaution spéciales?**

Compte tenu de la sensibilité de certains types de chats, le confinement des chats est recommandé dans les zones infectées et les zones de surveillance établies autour des éclosions d'influenza aviaire. Les chiens dans ces endroits devraient être retenus par une laisse comme mesure de précaution.

Les oiseaux domestiques qui sont normalement gardés à l'extérieur devraient être gardés à l'intérieur dans les endroits qui ont connu une éclosion du virus H5N1 chez des animaux domestiques ou sauvages.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture offre les conseils suivants aux propriétaires de chats dans les endroits où la présence d'un virus H5N1 hautement pathogène est soupçonnée ou confirmée chez des volailles ou des oiseaux sauvages :

- faire particulièrement attention lorsqu'un chat devient malade ou meurt et déclarer le cas au vétérinaire local;
- ne pas toucher ou manipuler un chat malade ou mort (ou autre cadavre d'animal) et signaler le cas au responsable local;
- se laver les mains régulièrement à l'eau et au savon, surtout après avoir manipulé des animaux ou nettoyé leur litière ou après avoir été en contact avec leurs matières fécales ou leur salive;
- éviter tout contact entre les chats et les oiseaux sauvages ou la volaille (et leurs matières fécales) ou garder les chats à l'intérieur;
- si les chats apportent un oiseau malade ou mort dans la maison, porter des gants de plastique et jeter l'oiseau dans un sac de plastique pour que les soigneurs d'animaux locaux puissent le recueillir;
- garder les chats errants à l'écart et éviter tout contact avec eux;
- si un écoulement nasal ou des problèmes respiratoires sont observés chez les chats, communiquer avec le vétérinaire local.

Il est important de souligner qu'aucun animal de compagnie ne devrait être abandonné. Dans certains pays, le public a des craintes et de l'incertitude quant à la santé des animaux de compagnie, notamment les chats, et à leur rôle dans la propagation du virus H5N1. De nombreux animaux de compagnie ont été abandonnés à cause de ces craintes. Cela ébranle sérieusement la santé de l'animal et l'expose à la faim, à des blessures accidentelles et à la maladie.

mai 2006  
P0474F-06